

EDITO

Après un mois de mai très éprouvant, nous pensions nous en sortir plus rapidement mais ce virus est coriace et il n'a pas le souhait de nous laisser tranquille. Je pense que nous sommes sur la bonne voie vu les résultats, tout dépend de notre bienveillance envers les autres ; port du masque ainsi que les gestes barrières sont de mise.

Espérant que tous les habitant(e)s de la commune ont bien reçu un masque de la région, le nombre de masque alloué à notre village a été pris suivant le dernier recensement.

Comme prévu, l'école a réouvert ses portes et un plan de circulation a été installé, pour les véhicules ainsi que pour les piétons, ce n'est pas l'idéal mais il protège les parents et les enfants à l'amenée et à la reprise.

La mise en place des moyens de protections des enfants, du personnel enseignant, des ATSEM dans les classes, à la garderie et à la cantine n'a pas été très simple. Une superbe organisation entre le corps enseignant, les agents municipaux de la cantine et de la garderie a été mise en place pour recevoir les enfants dans de bonnes conditions. Malheureusement les jouets ont dû être enlevés et des distances ont été demandées aux enfants qui jouent bien le jeu.

Le mois de juin est celui de l'été, notre village est et reste très fleuri malgré le confinement et a bien résisté aux éléments.

Les promenades du confinement ont pu faire découvrir ou redécouvrir des chemins, la faune et la flore du printemps. Durant le confinement, la nature a vite repris ses droits. Donc une attention particulière est nécessaire durant vos promenades avec vos animaux dans les bois, chemins et champs, des nichées pourraient être détruites.

Pour moi, c'est le premier mois en tant que Maire et la tâche n'est pas si simple que cela vu les conditions, mais je suis bien accompagné par Laurence LEMAITRE qui a fait un boulot de chef.

Bonne reprise à vous toutes et tous et protégez-vous.

Thierry Sallandre

MOT DE DEPART DE LAURENCE LEMAITRE

C'est non sans émotion que je vous témoigne, dans ce 64eme numéro du désormais célèbre "Fil des Haies", du plaisir que j'ai eu à m'investir dans notre commune des Haies pendant 6 ans.

Merci aux élus qui m'ont entourée fidèlement, aux agents municipaux, aux Président.e.s d'associations, aux bénévoles, aux participant.e.s des manifestations, et à vous toutes et tous qui avez contribué à la vie de ce village.

Je vous laisse en de bonnes mains avec une équipe prometteuse emmenée par Thierry Sallandre qui a toute ma confiance et tous mes encouragements.

Laurence Lemaître

ACTUALITES

Retrouvez les actualités du village sur la page Facebook « Les Haies » :

<https://www.facebook.com/leshaies69420/>

Lecture libre sur internet sans création de compte Facebook.



MAIRIE : CONSEIL MUNICIPAL D'INSTALLATION

En raison de l'épidémie du COVID-19, le Conseil Municipal d'installation de la nouvelle équipe n'a pas pu se dérouler à la suite des élections municipales du dimanche 15 mars 2020. Cette séance d'installation s'est déroulée lundi 25 mai dans la salle des fêtes pour respecter les conditions adaptées à la situation sanitaire et les membres portaient un masque. Pour ces mêmes raisons, cette séance s'est déroulée exceptionnellement sans public.

C'est Laurence LEMAITRE, élue sortante qui a ouvert la séance.

Thierry SALLANDRE a été élu maire.

L'assemblée a ensuite déterminé le nombre d'adjoints et procédé à leur élection :

- Joëlle PAOLUCCI a été élue 1^{ère} adjointe.
- Fanny PALLUY a été élue 2^e adjointe.
- Bruno GRAPOTTE a été élu 3^e adjoint.
- Frédéric MICHAUD a été élu 4^e adjoint.

Les conseillers sont : Jacqueline ASSENAULT, Thierry BOSVERT, Francis DI ROLLO, Caroline DUC, Jean-Claude DUPLAIN, Jean-Claude FAYA, Roselyne PERIER, Hélène PUTOD, Patrick SALAS, Danielle VACHON.

DISTRIBUTIONS DE MASQUES

Voici la synthèse des opérations « masques » :

- Dès début avril, toutes les personnes de plus de 65 ans ont été dotées d'un masque tissu confectionné par les couturières bénévoles du village.

- Avant le 11 mai, les habitants de moins de 65 ans ont reçu un ou 2 masques tissu par foyer, financés par la Mairie des Haies.

- Autour du 18 mai tous les habitants +12 ans ont reçu un masque tissu, financé par la Région Rhône-Alpes.

Il reste en attente la réception de masques taille enfant (de 8 à 11 ans). Nous préviendrons les familles concernées.

Un grand Merci aux élus qui ont assuré à plusieurs reprises la répartition et la distribution de ces masques dans les 350 boîtes aux lettres du village !

Un grand Merci aussi à tous les bénévoles ayant donné du tissu ou confectionné les masques avec beaucoup de réactivité.

Il est très important de rester prudent, nous comptons sur la citoyenneté de chacun.e pour sortir collectivement de cette épidémie.

Laurence LEMAITRE



INSCRIPTIONS ECOLE RENTREE SEPTEMBRE 2020

Dans le contexte actuel de crise sanitaire du COVID-19, les inscriptions à l'école pour la rentrée de septembre 2020 auront lieu en juin 2020.

Vous pouvez contacter la directrice, Mme GARDETTE par mail à :

ce.0691285x@ac-lyon.fr

Ou par téléphone : 04.74.87.86.07

GESTION DES DECHETS

À compter du lundi 25 mai, le service de déchèterie reprend normalement sur l'ensemble des sites de l'Agglo, aux horaires habituels.

La collecte des vêtements, du linge de maison et des chaussures en silos par le Relais ne reprendra pas avant fin juin. Nous vous remercions de reporter vos dépôts et dons.

BIBLIOTHEQUE



Bonjour à toutes et à tous !
Quelques nouvelles de la bibliothèque :
Nous vous proposons **2 permanences, les vendredis 5 et 12 juin, de 16h30 à 19h pour que vous puissiez nous rendre tous les livres empruntés** avant le confinement.
Pour la sécurité de tous nous vous demandons de venir impérativement avec un masque.
Pas de prêts seulement des retours.
Cette occasion nous permettra de nous revoir et **d'organiser un prêt de livres pour l'été** avec vous lors du retour de vos livres et de vous fixer une nouvelle date pour venir récupérer vos prêts si vous le souhaitez.
Nous vous expliquerons les modalités sur place les 5 et 12 juin.
Nous avons hâte de vous retrouver tous autour des livres, dans de bonnes conditions.
En attendant prenez soin de vous !

FLEURISSEMENT



Malgré les 2 mois de confinement, les massifs d'ornement dans le village ont bien supporté le manque d'entretien. Ils sont bien verts et les fleurs ne demandent qu'à fleurir.
Depuis quelques années, des arbustes, des bulbes et plantes vivaces ont été plantés. Ils nécessitent moins d'entretien et d'arrosage.
Cela permet d'avoir des massifs arborés et fleuris tout au long de l'année.
Le broyat déposé au pied des plants ralentit les herbes indésirables et garde la fraîcheur donc diminue l'entretien.
Le massif champêtre derrière l'église avec la bourrache fait le bonheur des abeilles...
Petit à petit, les bénévoles reprennent leurs activités avec les précautions d'usage de cette période avec un ou deux par massif, tout en respectant les distances.
Cette année étant particulière, seuls les 350/400 plants réalisés par un bénévole, Albert MARIN seront repiqués.
La fontaine a été remise en eau. Il s'agit d'un circuit fermé.
Merci aux bénévoles pour le temps passé au fleurissement qui met en valeur notre cadre de vie.



LA POSTE

Service de collecte de courrier à domicile pour les personnes vulnérables

Ce service est gratuit et il suffit de se signaler à son facteur. Pour affranchir le courrier, deux possibilités : imprimer une étiquette d'affranchissement depuis <https://www.laposte.fr/> ou payer l'affranchissement directement au facteur.

Nouveau service d'expédition de lettre recommandée depuis sa boîte aux lettres normalisée
Une étiquette d'affranchissement dédié aux envois en recommandé est disponible sur <https://www.laposte.fr/> dès le 4 mai. Les facteurs collecteront les lettres recommandées au cours de leur tournée, selon les jours de passage habituels.

AMELIORATION DE L'HABITAT : REPRISE DES PERMANENCES D'INFORMATION SUR LES AIDES

Vous êtes propriétaires occupants ou bailleurs ?
Vous avez un projet de rénovation énergétique ou d'adaptation de votre logement ?
N'hésitez pas à contacter par téléphone les conseillères de SOLIHA pour vous accompagner dans votre projet de travaux et vous renseigner sur les conditions d'éligibilité aux aides mises en place par l'Anah et Vienne Condrieu Agglomération.

Prochaines permanences :

- **mercredi 3 juin en mairie d'Échalas**, de 14h à 16h, sur RDV ou par téléphone : 06 14 46 98 50.
- **mercredi 1 juillet à Condrieu** (bâtiment Les Éclats face à la mairie) de 14h à 16h, sur RDV ou par téléphone : 06 14 46 98 50

Nous vous remercions de vous munir d'un masque lors des RDV afin de respecter les mesures de sécurité sanitaire.

Plus d'info : <https://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/nos-services-au-quotidien/habitat/aides-renover-logement/aides-logement-rhone/>

JEUNESSE

CENTRES DE LOISIRS

Dès lors que votre enfant est scolarisé (3 ans), il peut fréquenter l'un des 6 accueils de loisirs alentours sur le territoire de Vienne Condrieu Agglomération (Ampuis, Condrieu, Echallas, Loire sur Rhône, St Colombe et Trèves) selon les âges d'accueil des centres pour les vacances scolaires.

- Accueil de loisirs d'AMPUIS : Tél 04.74.56.15.70
- Centre de loisirs de CONDRIEU : Tél 04.74.56.61.06
- Centre de loisirs « La Rose des Vents » à ECHALLAS : Tél 04.72.24.58.76
- Accueil de Loisirs « La Passerelle » à LOIRE SUR RHONE : Tél 04.78.07.08.01
- Centre de loisirs « Les Petits Futés » à ST COLOMBE : Tél 06.63.82.04.70
- Centre de loisirs de TREVES : Tél 04.72.24.91.12

ANIM JEUNES (11-17 ans) - Point Information Jeunesse (PIJ)

Toutes les informations sont sur le portail famille <http://cc-regiondecondrieu.portail-defi.net/> (programme, inscription en ligne, dossier d'adhésion, paiement des factures).

Le programme complet des Anim Jeunes d'été sera en ligne sur le portail famille courant juin.

Les liens pour nous suivre et nous contacter :

[Facebook PIJ Vienne Condrieu Agglomération](#)

Facebook Promeneur du Net : <https://www.facebook.com/sophie.pij.7>

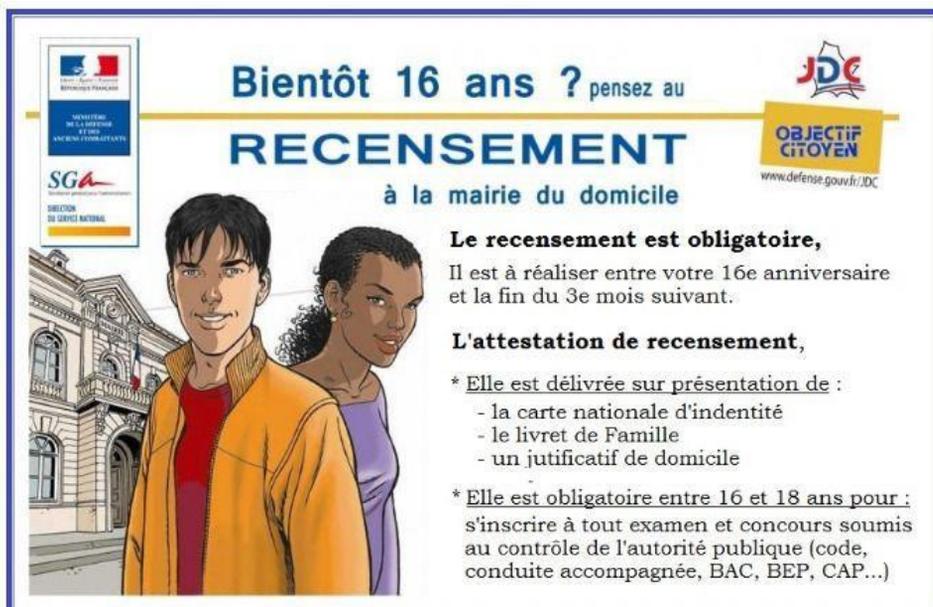
LES ANIM JEUNES sur le plateau

Animations prévues sur le territoire en regroupant des activités sur Longes - Trèves - Les Haies pour faciliter l'accès aux animations pour les familles.

- **17 juillet** : Détente, jeu d'eau et surprise ! 9h30 - 17h30 sur inscription à Trèves
- **24 juillet** : Détente et veillée sous les étoiles : 14h00 - 22h00 sur inscription - Les Haies
- **27 au 31 juillet** : Pimp tes vacances : Graff et art urbain - activités à la carte à construire : Longes

Nouveau : **Le drive des Anim Jeunes** vient à la rencontre des jeunes cet été du 20 au 24/07 de 14h à 22h : Discussion, échanges, construction d'activités avec les jeunes : une équipe à votre écoute !

Contact : Tel. : 04.87.59.00.01 - Mail : animjeune@vienne-condrieu-agglomeration.fr



Bientôt 16 ans ? pensez au

RECENSEMENT

à la mairie du domicile

Le recensement est obligatoire,
Il est à réaliser entre votre 16e anniversaire et la fin du 3e mois suivant.

L'attestation de recensement,

- * Elle est délivrée sur présentation de :
 - la carte nationale d'identité
 - le livret de Famille
 - un justificatif de domicile
- * Elle est obligatoire entre 16 et 18 ans pour : s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

Logos: République Française, SGA, JDC, OBJECTIF CITOYEN, www.defense.gouv.fr/JDC

LES HAIES EN VIGILANCE SECHERESSE

Par arrêté du 20/04/2020 le préfet du Rhône a placé en alerte sécheresse certaines zones du département et en vigilance sécheresse l'ensemble des cours d'eaux superficiels du département et de la métropole de Lyon en raison du déficit pluviométrique cumulés depuis plusieurs années.

La mise en place de la situation de vigilance sécheresse a pour objectif d'alerter sur la sensibilité de la ressource et d'inviter les usagers (particuliers, industriels, agriculteurs, collectivités) à une **utilisation économe de l'eau**.

Il est demandé à chacun d'être vigilant, de faire preuve de civisme et d'adopter les bons réflexes pour une gestion économe de l'eau (lutte contre les fuites par exemple),

<http://www.rhone.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-developpement-durable-risques-naturels-et-technologiques/Eau/Secheresse>



Mesures de restriction à respecter dans le Rhône

Usages d'agrément

VIGILANCE

ÉCONOMIES VOLONTAIRES

Gestes
Éco-
citoyens



Limiter l'arrosage en plein jour



Limiter le nettoyage des façades, des voitures, voiries publiques et privées



Limiter le remplissage des piscines et le fonctionnement des fontaines à circuit ouvert



Retrouvez le détail des mesures prises pour l'ensemble des usages domestiques et professionnels sur le site internet du Rhône

<http://www.rhone.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-developpement-durable-risques-naturels-et-technologiques/Eau/Secheresse>

L'AMBROISIE : UN ENJEU DE SANTÉ PUBLIQUE AU COEUR DE NOS VILLES ET DE NOS CAMPAGNES

L'ambrosie est une plante invasive capable de se développer dans de nombreux milieux. Le pollen, émis en fin d'été, est très allergisant. C'est également une menace pour l'agriculture et la biodiversité. L'ambrosie, un problème de santé individuelle ET publique. (20 % de la population allergique en Rhône-Alpes). Il revient à chacun d'entre nous de participer à la lutte.

Que faire si je vois de l'ambrosie ?

Chez moi : je l'arrache, de préférence avec des gants.

Hors de ma propriété et sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants : je les arrache, de préférence avec des gants.

Hors de ma propriété, s'il y a en a beaucoup, je signale la zone infestée :

- à la mairie de la commune sur laquelle l'ambrosie est présente
- par courrier électronique à contact@signalement-ambrosie.fr
- par téléphone au 0 972 376 888
- grâce à la plateforme SIGNALEMENT-AMBROISIE :
<http://www.signalement-ambrosie.fr/index.html>

Les techniques de gestion de l'ambrosie :

Pour prévenir l'apparition de l'ambrosie dans votre jardin, aménagez le rapidement (couvert végétal ou paillis). Si l'ambrosie apparait, le mieux est d'agir avant la floraison et bien sûr sans pesticide par : binage, arrachage, fauchage, broyage, désherbage thermique... Attention il faut surveiller les éventuelles repousses.

Vienne Condrieu Agglomération entreprend des actions de lutte contre l'ambrosie :

- La coordination et l'accompagnement du réseau des référents communaux ambrosie
- Un travail avec la Chambre d'Agriculture pour accompagner les intervenants agricoles
- Le développement d'actions de sensibilisation en direction du grand public
- Un plan de gestion sur les bords de routes communales (végétalisation, fauchage raisonné et spécifique, arrachage)

+ d'info : <https://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/nos-services-au-quotidien/ambrosie/>



LE MOUSTIQUE TIGRE

Nom scientifique : Aedes albopictus

Aspect : noir à rayures blanches

Taille : plus petit qu'une pièce de 1 centime

Lieux de vie : près des habitations, se déplace dans un rayon de 150m

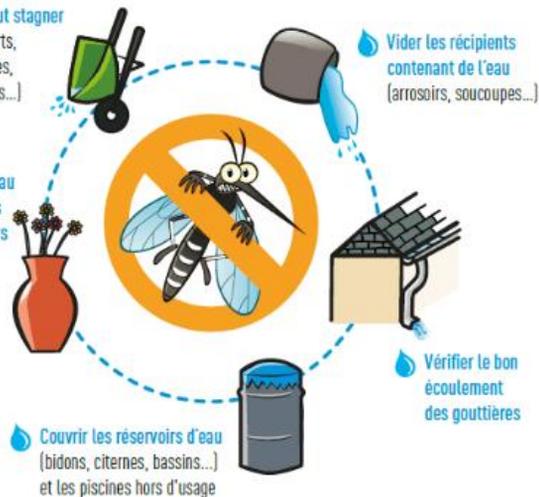
Lieux de ponte : petites quantités d'eau stagnante

Reproduction : 200 oeufs par femelle en moyenne

LES BONS GESTES À ADOPTER

Éliminer les endroits où l'eau peut stagner (déchets verts, pneus usagés, encombrants...)

Changer l'eau des plantes et des fleurs chaque semaine



La meilleure façon de lutter contre le moustique tigre est de supprimer les lieux de ponte pour empêcher qu'il ne s'implante.

SAU PISCINE DE LOIRE SURRHONE

Pour les adultes adhérents aux activités annuelles, et pour remplacer la baignade,

la piscine de Loire vous propose à compter du 2 juin 2020 :

ACTIVITES	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h00-10h00	Réveil musculaire	Réveil musculaire	Réveil musculaire	Réveil musculaire	Réveil musculaire
10h30-11h30	Initiation Qi Gong			Initiation Yoga	Assouplissements
12h00-13h00		Equilibre	Tous en rythme		Equilibre
16h00-17h00		Les mots et le corps			
17h00-18h00		Les mots et le corps		Mise en route Physique	
18h00-19h00	Renforcement musculaire	Renforcement musculaire		Abdos/Fessiers	



- **Activités gratuites sur réservation au 04.72.24.06.23**
- Groupe de 9 personnes maximum, dans le respect des règles sanitaires (1 personne pour 4m²), sur les pelouses
- En tenue de sport adaptée, bouteille d'eau, serviette et/ou tapis personnel et casquette (pas d'accès aux cabines ni aux douches).

Les coachs vous attendent nombreux !!

Pré-inscriptions aux cours AQUA-GYM pour la rentrée 2020-2021 :



Nos anciens adhérents peuvent se pré-inscrire, soit :

- Par téléphone : **04.72.24.06.23**
- Par mail : accueilpiscineloire@gmail.com
- A l'accueil sur réservation